

S comme Sources de la Scolarité en France

Quelques dates à connaître

- 5 nivôse An II (25 décembre 1793) : la Convention vote un texte sur l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire en France. Les instituteurs remplacent les curés et l'enseignement primaire est ouvert à tous. Création du ministère de l'instruction publique. (voir 1795 ci-après)
- 1794 : les universités sont remplacées par des écoles professionnelles de droit et de médecine. Fondation de l'École polytechnique et du Conservatoire national des arts et métiers.
- 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) : suppression de l'obligation d'éducation et création des écoles centrales pour le secondaire.
- 1799 : Napoléon rétablit les écoles religieuses.
- 1802 : naissance des premiers lycées.
- 1808 : les écoles doivent suivre les "principes de l'Église catholique" (décret de Napoléon).
- 1833 : une école pour les garçons est obligatoire dans les communes de plus de 500 habitants.
- 1834 : les femmes peuvent, provisoirement, diriger des écoles de garçons ou mixtes.
- 1850 : loi Falloux : toutes les communes doivent avoir une école de garçons et une école de filles (si elles le peuvent). L'enseignement public est financé par l'État. L'enseignement libre est dispensé et financé par l'Église catholique.
- 1882 : l'enseignement est obligatoire de 6 à 13 ans ou jusqu'à l'obtention du certificat d'études)- Loi Jules Ferry. Les lycées restent payants et réservés à la bourgeoisie.
- 1904 : les religieux ne peuvent plus enseigner dans les écoles catholiques.
- 1919 : création d'établissements spécialisés pour l'enseignement technique (loi Astier).
- 1924 : les filles peuvent passer leur baccalauréat pour accéder aux universités.
- 1968 : dans toutes les écoles la mixité devient la norme. L'université est réformée (plus d'autonomie).
- 1971 : école obligatoire jusqu'à 16 ans.

Sources : geneafinder.com et de nombreux sites des AD